



Chambre  
Syndicale  
Typographique  
Niçoise



## Compte-rendu de réunion à Marseille, le 10 juillet 2020

**Nice-Matin** : Fred Bertaina (Secrétaire Général), Alexandre Sare, Gilles Cristina, Stéphanie Maniquant, Nicolas Bonnier, Marielle isolda, Éric Garonne.

**Fédération FILPAC** : Pascal Le Boulc'h, Pascal Lefèvre, Marc Jarnoux

**La Provence** : Thierry Camusso (délégué syndical) accompagné de deux camarades de la section syndicale.

**Secrétaire Général du Livre de Vitrolles** : Michael Pinci

**SAD Marseille** : Nicolas Guglielmacci, Maxime Picard et de nombreux autres camarades

**Section syndicale de la MOP** : Verdes Vitalli (délégué syndical) accompagné de deux camarades de la section syndicale.

---

Une délégation de Nice-Matin (CSTN-CGT et SNJ) a participé à une réunion intersyndicale, vendredi 10 juillet, au siège de La Provence.

Pour l'anecdote, c'est la première fois qu'une délégation CGT de Nice-Matin est reçue dans les locaux du journal marseillais.

La situation du Groupe La Provence et les déboires de l'actionnaire majoritaire (Groupe Bernard Tapie) ont été évoqués. La Provence est toujours dans l'attente de savoir si un repreneur potentiel, dont Xavier Niel pourrait faire partie en tant qu'actionnaire minoritaire, serait susceptible de se positionner pour proposer un projet de reprise pérenne pour le journal. Le projet de construction d'un nouveau centre d'impression entre Marseille et Nice, annoncé par la direction de Nice-Matin lors de la présentation du plan stratégique de l'entreprise le 3 juillet dernier, a également été discuté.

L'après-midi, les élus et délégués CGT de Nice-Matin se sont rendus à la SAD de Marseille pour rencontrer les camarades en lutte depuis 9 semaines suite à l'annonce de la mise en liquidation judiciaire de Presstalis au niveau national, le 21 avril dernier. Les 134 salariés de la SAD Marseille sont licenciés suite au dépôt de bilan. Conséquence, en plus de la destruction des emplois : la presse nationale n'est plus distribuée dans le Sud-est depuis un peu plus de deux mois. Les syndiqués CGT de la SAD occupent le site de Marseille nuit et jour, et préparent un projet de reprise en Société coopérative d'intérêt collectif (Scic) qui permettrait de reprendre 84 salariés.

Les camarades sont en train de réaliser un tour de table afin de trouver des partenaires nationaux et locaux entrants dans la Scic, l'objectif prioritaire étant de récupérer les mandats de 4 sites (Marseille, Toulon, Fréjus et Avignon) pour assurer la pérennité du projet. La difficulté étant que les mandats sont distribués...par Presstalis.

Deux autres repreneurs (des dépositaires privés) se sont manifestés, proposant chacun de reprendre des sites isolés. Seul le projet de Scic porté par les salariés de la SAD Marseille permettrait de conserver une unité de gestion sur les 4 sites du Sud-est et de sauver un maximum d'emplois. *“C'est aussi la garantie que les titres de presse soient distribués par des salariés sous statut”*, affirme Maxime Picard.

Compte-tenu de l'expérience de Nice-Matin dans la gestion en Scic, un éclairage a pu être apporté aux camarades sur ce sujet. La CSTN-CGT apportera tout son soutien aux camarades de la SAD dans leurs démarches de reprise en Scic.

*“On se réjouit de l'aide de Nice-Matin. La notion de solidarité est importante, il faut avancer tous ensemble. On a tous nos problèmes, on ne regardait pas forcément ce qui se passait plus loin. Le seul moyen de combattre ces gros patrons (Dreyfus, Niel...), c'est de les combattre tous ensemble. Le projet de coopérative, c'est compliqué mais on ne lâchera rien. Si par malchance on n'est pas là demain, on fera tout pour que les camarades autour ne tombent pas comme nous. Il faut qu'on continue à vivre”*, s'est exprimé un salarié de la SAD.

Au cours de la réunion organisée à la SAD, à laquelle les membres de la Fédération FILPAC, le Livre de Vitrolles et des représentants de la MOP ont également participé, la nécessité de se rassembler pour faire front commun a été clairement affichée. Les attaques contre les salariés du secteur de la presse se multiplient, fragilisant de plus en plus le pluralisme de la presse. Preuve en est, ce vendredi 10 juillet, les représentants CGT apprenaient le placement en liquidation judiciaire d'un autre quotidien historique de la cité phocéenne, *La Marseillaise*, en proie à de graves difficultés.

*“Il y a une réelle volonté de travailler tous ensemble, c'est la seule réponse efficace qu'on peut apporter face aux patrons. On se fait dépecer par petits bouts lorsqu'on avance divisés. Aujourd'hui, il y a une entreprise d'implosion-explosion de notre secteur d'activité et c'est toute la filière qui va en pâtir fortement”*, a souligné Michaël Pinci, SG du Livre de Vitrolles. *“Entre le positionnement de Xavier Niel, les vellétés de Riccobono, il va falloir porter un projet global pour garantir du travail et une certaine qualité sur la presse et le pluralisme. Il se passe des jeux malsains : Niel (par le biais du groupe NJJ) et Riccobono avaient tous les deux fait une offre de reprise pour Paris-Turf, placé en redressement judiciaire depuis mai dernier. Bien que moins-disante, c'est l'offre de Xavier Niel qui a été acceptée par le tribunal de Bobigny”*.

Pour Pascal Lefèbvre (FILPAC-CGT), *“C’est important que tous les militants de la presse sur la région se rassemblent pour construire leur propre projet industriel et rédactionnel. Il faut des assises en région pour travailler sur ces questions de démocratie locale et nationale. La fédération a proposé (au niveau de la confédération) des assises de la presse écrite. On a pris du retard. La CGT n’a pas su suffisamment se mobiliser avant et c’est préjudiciable. Aujourd’hui, la presse nationale n’est plus distribuée depuis deux mois à Marseille, deuxième plus grande ville de France !”*

La liquidation de Presstalis a pour conséquence de laisser des “zones blanches” sans distribution de journaux, ce qui pose la question de l’accès à l’information, et donc de la démocratie. *“A Limoges, il y a une zone blanche totale, plus aucune information nationale n’est distribuée suite à la fermeture de la SAD Limoges”*, rappelle Pascal Lefèbvre.

La fédération a proposé de déposer une plainte contre l’État, qui n’assure pas le droit élémentaire à l’information inscrit dans la Constitution. *“Nous proposons de porter plainte pour non-respect des règles constitutionnelles issues de la Révolution française, renforcées en 1945”*, a déclaré le représentant de la Fédération.

Le plan filière a également été abordé. Pour Fred Bertaina, secrétaire de la CSTN-CGT de Nice Matin, *“les directions se focalisent sur le plan filière en nous disant que les gens partiront dans de bonnes conditions. Mais ça ne nous suffit pas. On veut préparer l’avenir pour la jeune génération.”*

Pascal Le Boulc’h (FILPAC-CGT) souligne que la Fédération est *“poussée à signer rapidement le plan filière. Mais on doit tout d’abord regarder l’intérêt des salariés. On ne sait pas si on le signera, on n’a encore pas commencé à négocier. Le plan filière, c’est peut-être bien pour nous, mais il y a aussi le problème de la diffusion. Il faut de la modernisation avec de l’accompagnement. La Fédération lance l’idée, au-delà du plan filière, d’un plan d’urgence qui va bien au-delà de l’imprimerie. On s’intéresse également à la fabrication, à la distribution, à la vente...”*

Au-delà des projets de restructurations qui touchent les éditeurs de presse, se pose la question *“du statut de ceux qui fabriquent l’info et de ceux qui l’impriment. Cette question est en évolution, c’est à nous de la définir”*, selon Pascal Lefèbvre. *“On a vu la limite des corporatismes dans le syndicalisme, il faut dépasser ça pour construire de nouveaux statuts. Il faut mettre des contenus, avoir de nouvelles exigences sur la baisse du temps de travail, les salaires, la protection sociale, l’égalité professionnelle ou encore la lutte contre les discriminations”*.

Marseille, le 10 juillet 2020

